

Vous avez été privé·e de contact au début d'une hospitalisation ?

Le contact avec vos proches ou votre personne de confiance a été interdit au début du séjour ?

Votre téléphone a été confisqué à l'entrée ?

Votre droit à l'assistance lors d'une hospitalisation volontaire/non-volontaire n'a pas été respecté ?

Vous n'avez pas été informé·e de votre droit à avoir une personne de confiance lors d'une hospitalisation involontaire (PAFA)?

Vous êtes mineur·e et vous avez été privé·e de contact avec vos parents ?

Vous avez une expérience directe, en tant que personne en difficulté, ou indirecte, en tant que proche ?

Dans le but d'améliorer les conditions du début du séjour à l'hôpital psychiatrique:

**FAITES-NOUS PARVENIR VOS TÉMOIGNAGES
PAR ÉCRIT OU ORALEMENT**

RENSEIGNEMENTS OU ENVOI DE TÉMOIGNAGES

Contact : Fabienne Furger

Graap-Fondation Lausanne, rue de la Borde 25, Lausanne

Tél. : 021 643 16 13, fabienne.furger@graap.ch